L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS,

MERCREDI MATIN, 13 OCTOBRE.

LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT.

Les journaux de gauche, dit le *Moniteur*, ont affecté beaucoup de surprise à la nouvelle que le cabinet était résolu de poser, à la rentrée, la question de confiance sur la loi électorale. Il s'agit de substituer le scrutin d'arrondissement au scrutin de liste, et le cabinet du 10 mars a été unanime, dès son avénement, à y voir l'objet principal et le résultat essentiel de la politique qu'il représente et qu'il poursuit. Entre M. Buffet et M. Dufaure, l'entente est donc complète sur ce point, et l'on se demande ce que serait dans nos institutions la responsabilité ministérielle s'il était permis à un cabinet de se désintéresser d'une pareille discussion et de garder la neutralité entre les partisans du scrutin uninominal et ceux du scrutin départemental.

Nous allons même plus loin. De tous les membres du cabinet, le plus engagé sur cette question, c'est à coup sûr M. Dufaure. L'honorable et éminent garde des sceaux est, en effet, l'auteur et le signataire de l'exposé des motifs et de la loi constitutive des pouvoirs publics, qui fut déposé sur le bureau de l'assemblée nationale, le 19 mai 1873, sous le gouvernement de M. Thiers. Or, personne n'ignore que ce document, qu'il ne faut pas se lasser de relire, non-seulement présente le scrutin d'arrondissement comme le mode de scrutin le plus propre à assurer la liberté et la sincérité des opérations électorales, mais encore qu'il fait de son adoption une question de confiance:

Le gouvernement, y est-il dit, recommande donc avec instance à l'attention de l'assemblée l'élection par arrondissement. Il y voit le moyen le plus efficace d'écarter les inconvénients que l'on a pu reprocher à la pratique ordinaire du suffrage universel, et la meilleure digue à opposer à ces entraînements de l'opinion qui inspirent de si vives alarmes. Il ne fait aucune difficulté de déclarer que si le système qu'il propose (le scrutin d'arrondissement) n'était pas adopté, il regarderait comme sérieusement compromis le succès de l'œuvre de réorganisation politique que vous allez entreprendre.

Les lignes qui précèdent, nous le répétons, portent la signature de M. Dufaure, et elles sont tirées d'un projet de loi qui a été déposé sur le bureau de l'assemblée nationale le 19 mai 1873. M. Dufaure est un homme sérieux et persévérant dans les idées qu'il croit bonnes et sages. Il se devait donc à lui-même de demander aujourd'hui à l'assemblée nationale ce qu'il lui demandait en 1873, comme vice-président du conseil, et dans des conditions qui n'ont nullement changé depuis cette époque.

Mais le document dont nous parlons portait une autre signature. M. Thiers, alors président de la République française, réclamait dans les termes qu'on vient de lire, concurremment avec M. Dufaure, avec M. Casimir Périer, avec M. de Rémusat, le scrutin d'arrondissement.

—La France, pour des raisons fiscales, s'était réservé de n'appliquer la nouvelle convention postale internationale de Berne qu'à partir du 1er janvier prochain. Ce retard, toutefois, étant préjudiciable à certains Etats, tels que la Suisse, qui sont tenus d'emprunter le territoire français pour certaines de leurs correspondances, le gouvernement français vient de consentir à ne pas se prévaloir de cette réserve à l'égard de la Suisse. Il vient d'accorder dès maintenant à ce pays, pour l'échange des correspondances avec l'Angleterre, les conditions de la convention internationale. Il doit même étendre ces conditions avant le 1er janvier aux correspondances de la Suisse avec les Etats-Unis, l'Espagne et le Portugal.

—Une dépêche de Londres annonce que le comité de secours pour les inondés de la Garonne s'est réuni hier sous la présidence du lord-maire.

Le secrétaire du comité a dit que le total des souscriptions s'est élevé à 26,092 livres sterling (environ 652,300 francs), sur lesquelles plus de 8,000 livres sterling sont encore à distribuer.

MM. Renwick et Thurley, les deux agents de distribution du comité, ayant proposé des achats de bétail pour les inondés les plus nécessiteux, le comité a décidé d'envoyer 6,000 livres à la duchesse de Magenta pour les répartir de la manière indiquée par les agents.

—D'après une lettre que nous recevons d'Ajaccio, un incident assez grave se serait produit dans la dernière séance du conseil général de la Corse.

Plusieurs conseillers bonapartistes s'étant plaint de la "malveillance" du gouvernement à l'égard de leur parti, M. Limpérani, député, a dit: "C'est un système.—Système! s'est écrié M. Galloni.—Ce que vous venez de dire vous-même, a répliqué M. Limpérani, est une insolence dont vous ne vous doutez probablement pas, dans votre ignorance de la langue française."

Après la séance, il y aurait eu envoi de témoins.

—Une trombe d'eau mêlée d'une forte grêle et accompagnée d'effroyables coups de tonnerre, s'est abattue, dit la *Gironde*, sur les communes de Saint-Emilion et de Saint-Sulpice de Faleyrens. Pendant une heure, l'eau coulait par torrents dans les rues; c'était une véritable inondation; elle avait atteint une telle hauteur au Petit-Bois, près Saint-Emilion, qu'elle soulevait les barriques dans les chais de M. Lavau. Un grand nombre de vignobles ont été atteints par la grêle, notamment depuis Montlabert, dans Saint-Emilion, jusqu'à la côte du midi, qui a été elle-même légèrement touchée.

Les vignobles les plus maltraités ont perdu du sixième au quart de la récolte. Les propriétaires se sont vus obligés de hâter les vendanges. Le mal paraît avoir été beaucoup plus considérable du côté de Saint-Pey-d'Armens.

—On a parlé du projet de mariage du roi d'Espagne avec une fille du duc de Montpensier.

Le *Figaro* apprend qu'un parti assez influent à la tête duquel est d'ailleurs la plus haute personnalité active du gouvernement de Madrid, s'efforce au contraire de faire contracter au jeune roi une alliance étrangère.

Ce parti présente la princesse Louise-Marguerite, troisième fille du prince Frédéric-Charles; la fiancée, née en 1860, n'a pas encore atteint sa seizième année.

—La nouvelle ligne des forêts auprès de Versailles se construit très rapidement. Quinze cents ouvriers sont employés journellement à la construction de chacun d'eux et les travaux avancent à vue d'œil.

—M. de Saint Albin publie dans le *Gaulois* une étude sur les salles d'armes et les bons tireurs qui les fréquentent.

Il parle de la façon suivante du jeu des princes d'Orléans:

Le duc d'Aumale adore l'escrime et se met en garde avec la correction irréprochable d'un professeur. Il a la main admirablement placée. Comme les jambes sont le côté faible de ses moyens, il cherche autant que possible à se faire attaquer pour parer, riposter et prendre des temps. Il pare très vite des contres et riposte bien dans toutes les lignes, quand il a trouvé le fer. Il est toujours en belle humeur dès qu'il tient un fleuret; il plastronne avant de tirer pour perfectionner son doigté, qui est excellent, et lorsqu'on le touche, ce qui n'est pas facile, il met une bonne grâce charmante à avouer le coup de bouton.

Le comte de Paris est doué d'un grand sang-froid, qualité bien précieuse en escrime. Il attaque volontiers et avec beaucoup d'à-propos sur les préparations de son adversaire. Il riposte et contre-riposte très promptement. Il tire la plupart du temps avec le duc de Chartres et fournit ainsi de très jolis assauts.

Le duc de Chartres est le plus pétillant, le plus remuant, le plus bouillant des trois. Il se donne peut-être un mouvement exagéré. Cependant il développe beaucoup, se fend à fond et ne demande qu'à engager le combat pour mettre à profit son extrême souplesse. Il est toujours bien assis sur ses jambes et riposte à merveille.

—On remarque, en longeant le boulevard Saint-Michel, des maçons qui se promènent au faîte du palais des Thermes, l'oiseau sur la tête et la truelle à la main.

Que font-ils là? Ils consolident la vénérable ruine, dans laquelle des lézardes compromettantes se sont récemment déclarées. On tient avec raison à conserver sa belle voûte, ses preuves de vaisseau massives, sa piscine, son *frigidarium*, son *tepidarium* et ses profondes substructions. C'est le plus ancien édifice que possède la capitale, puisqu'il fut bâti, non par Julien, comme on le croit généralement, mais par Constance Chlore ou le Pâle, qui passa 14 ans dans les Gaules, de 292 à 306. Flavius Claudius Julianus, que nous appelons Julien, n'y arriva qu'au mois de décembre 356. Il avait reçu de son cousin, l'empereur Constance, la mission d'en chasser les envahisseurs germaniques. Lutèce, sa chère Lutèce, fut son séjour de prédilection; c'était là qu'au retour de ses expéditions il venait chercher le repos et s'adonner aux études philosophiques. Ses troupes, au mois de mars 360, l'y proclamèrent Auguste et lui posèrent sur la tête la couronne impériale.

Vous concevez qu'après ces événements, les Parisiens n'aient pas tenu compte de Constance le Pâle, et qu'ils aient donné à la résidence du philosophe et du guerrier le nom de Thermes de Julien.

EDITION HEBDOMADAIRE DE *L'ABEILLE*

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans *l'Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE DE SIDWELL.

EDOUARD SCHWARTZ..........Trésorier
J. PIKE..........Régisseur
RICHARD MADDERN..........Directeur musical
L. GRAHAM..........artiste scénique
WM. MORRIS..........Maître-charpentier
A. BOURSON..........Lumières calcium, etc

Le nouveau rideau représentant Tasse à la cour de Ferrare, peint par L. L. Graham: portrait par Wm. Neuser sera déroulé pour la première fois,

Dimanche, 10 oct., et pendant la semaine

MATINÉES—mercredis et samedis.

La fameuse troupe de pantomime

NICK ROBETS

et la troupe de gymnastes aériens de

LEONA DARE.

Cette troupe comprend le Double Quartette de Pantomime, et un grand corps d'artistes de spécialité. Les tours, transformations, etc., sont entièrement nouveaux.

Contrôle, ouvert de 9 A. M., à 10 P. M.

Portes ouvertes à 7 heures, spectacle à 8 heures.

9 oct—1w

Théâtre de l'Opéra.

16 Octobre 1875.

Représentation extraordinaire donnée par le Club Dramatique Louisianais.

Au bénéfice des Pauvres sous le patronage de Mmes J. P. Sarrazin et C. Barjac.

LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE.

Prix du billet $1. avec place réservée en s'adressant au contrôle de l'Opéra le vendredi 15 et samedi 16 octobre, de 10 A. M. à 2 P. M.

DAMES PATRONNESSES.

Mmes Edmond Forstall, A. Burthe, Ch. Bondousquié, A. Pitot, A. Hyde, Mmes Ad. Schreiber, C. Chalard, Ant. Doriocourt, G. Olivier, Ernest Forstall, Chs. Vatinel.

Comité d'Arrangement.

A. L. Tissot, Président ex-officio.
J. L. Barjac, Président,
J. René Sarrazin et E. Choppin.

Comité de Réception.

A. L. Tissot, Président.

C Vatinel, J Bonneau, A T Vaurigaud, A Brez, A Barbi, P N Benachi, P Godchaud, V Despaux, E A Verkes, A Fahl, H Lister, J René Sarrazin, A Rabouin, C A Voohries, J Durel, W H Peralta, L Christ, A J Dolzé, E Lafond de Ladébat, J Sarpy, Jos Garidel, H Renecke, T E Forstall, M R Fernandez, O Uter, A Souza, J V Charpentier, J S Meilleure, O D Gabici, L Cucullu, A A Carrière, W W Farge, L E Collet, P Forstall.

5 oct

Grand Bal Paré

pour le bénéfice de la Société de St-Maurice.

SAMEDI, 30 OCTOBRE 1875.

au Jackson Hall, Champs-Elysées,

REMARQUES IMPORTANTES.

1° Les Sociétaires s'y rendront avec leurs cartes.

2° La Société se réserve le droit de refuser admission, selon le cas, en retournant la piastre pour le ticket.

3° Le règlement des tickets sera fait, Dimanche 24 octobre, à midi précis, à la salle ordinaire des Réunions, rue Hancock.

4° La vente à l'encan de la barre, du restaurant et du vestiaire aura lieu en présence du Comité d'Administration, DIMANCHE, 24 octobre, à midi précis, dans la Salle des Réunions, rue Hancock.

5° L'ouverture du bal à 7 heures précises. On vendra des billets à la porte. 10oct—30 ino

LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY,

AU COIN DES RUES GRAVIER ET CARONDELET. NLLE-ORLÉANS.

La demande de patronage repose sur les faits suivants:

C'est une compagnie locale dont la charte a été accordée par l'Etat de la Louisiane; sa fondation date de huit ans; elle a traversé de grandes épidémies, de grandes paniques et a fait face à toutes ses obligations; sa réserve actuelle est une garantie pour chacun des porteurs de polices.

Elle est dirigée par nos propres citoyens, et ses fonds étant sagement placés au Sud, elle vient en aide à nos différentes entreprises. Tel n'est pas le cas avec les compagnies étrangères qui, tous les ans, nous enlèvent des millions de piastres qu'elles investissent au Nord et privent le peuple des avantages qu'il retirerait d'une assurance à l'EQUITABLE, compagnie locale.

La compagnie LOUISIANA QUITABLE n'établit pas de distinctions au préjudice des habitants du Sud en exigeant des taux extra à l'instar d'un grand nombre de compagnies du Nord; ses conditions sont les mêmes pour les deux sections lorsque les garanties sont bonnes.

Elle agit avec libéralité et règle promptement. Les citoyens n'ont qu'à gagner en s'adressant à une compagnie locale où ils peuvent faire tous les changements et conclure tous les arrangements qui leur conviennent.

Elle est mutuelle; les porteurs de polices participent aux bénéfices.

Elle indique dans ses imprimés, des polices qui ne sauraient être forfaites et permet aux assurés de voyager et de résider dans une partie quelconque des Etats-Unis et de l'Europe.

Les personnes qui ignorent le système d'assurance sur la vie croient généralement, mais à tort, que plus l'actif d'une corporation est fort, plus elle est à même de faire face aux pertes. Nous le répétons—c'est à tort; une compagnie dont l'actif est d'un million de piastres, et le passif d'un demi million est bien plus solide que celle dont l'actif est de vingt millions et le passif de vingt-un millions.

La chose la plus importante pour un assuré est de savoir que la compagnie qui l'assure est bien dirigée. De petites opérations bien dirigées sont de beaucoup plus sûres que les grandes mais folles transactions.

L'actif considérable de nombreuses compagnies du Nord représentent leurs dettes et non leur solvabilité; celle-ci dépend de leur actif proportionnellement à leur passif.

La compagnie LOUISIANA EQUITABLE a payé dans les huit dernières années, plus d'un quart de million de piastres à des veuves et à des orphelins.

Si vous cherchez l'HONNETETÉ et la SURETÉ,

Assurez vos jours au LOUISIANA EQUITABLE INSURANCE COMPANY, organisation locale, dont voici les directeurs:

SAMUEL MANNING TODD, président,
WM. B. SCHMIDT, vice-président,
E. W. OGDEN, second vice-président et directeur,
WM. HENDERSON, secrétaire.

—DIRECTEURS—

A. Thomson,	E. B. Briggs,
Henry Abraham,	W. B. Schmidt,
David Wallace,	John J. Adams,
J. B. Camors,	Chas. Chaffe,
B. T. Walshe,	John Henderson,
R. W. Ogden,	Jas. I. Day,
E. A. Tyler,	E. W. Fairchild,
Geo. A. Fosdick,	Henry M. Payne,
J. W. Stone,	S. B. Newman,
Alex. Marks,	John H. Pike,
H. J. Vose,	J. B. Lallande,

1 août

AVIS.—"Board of Underwriters of New Orleans," 10 octobre 1875. En vue du fait que de nombreux incendies ont récemment eu lieu dans les campagnes, incendies que l'on croit avoir été allumés par des personnes désireuses de se venger de certains marchands que l'on prétend s'être rendus coupables d'achats illicites dans leurs transactions de coton; qu'il soit

Résolu, que les compagnies composant ce Board, désirent appeler l'attention de leurs détenteurs de polices d'assurance sur la clause soumise à la vente de leurs polices qui sera rigoureusement mise en vigueur, à savoir: Si les édifices susmentionnés sont occupés de façon à augmenter les risques d'incendie, ou si ces risques sont augmentés par l'érection ou l'occupation de bâtisses voisines, ou par quelque cause que ce soit, sous le contrôle de l'assuré sans le consentement de la compagnie joint à la police, l'assurance sera nulle.

Par ordre du Board,

GEO. MATHER, secrétaire.

10 oct—1 Dim.

DIVERS.

1876.

L'EXPOSITION AGRICOLE et INDUSTRIELLE

Des Etats du Sud,

Aura lieu, aux Fair Grounds,

—A LA

NOUVELLE-ORLEANS,

A dater du

26 FÉVRIER 1876,

—ET—

Continuera dix jours.

I. N. MARKS, président.
SAMUEL MULLEN, surintendant général.

Comité exécutif.

A. BALDWIN, président,
JAMES I. DAY, W. B. SCHMIDT,
COLONEL J. D. HILL, JOHN G. FLEMING

Le but des commissaires est d'en faire une exposition complète de produits agricoles et industriels des Etats du Sud, du Mexique et de l'Amérique Centrale, mais tous les concurrents du pays y seront admis, et la liste générale des prix embrassera tous les articles qui se rattachent à une exposition de ce genre, y compris les prix spéciaux destinés strictement aux produits du Sud.

Cette liste, qui est en voie de publication, sera dressée dans un esprit libéral, et les réglements seront tels que la distribution se fera impartialement, par des juges capables et désintéressés.

On reconnait généralement que les Fair Grounds sont les plus beaux des Etats-Unis; ils se composent de 120 acres et on peut s'y rendre en un quart d'heure, du centre de la ville, par les chars, de magnifiques chênes y donnent de l'ombre et les édifices, qui sont de date récente, suffisent amplement à la plus grande exposition.

L'hippodrome, dont se sert le Jockey Club de la Louisiane à toutes ses réunions, est justement célèbre dans le pays, et les dépendances construites pour recevoir les animaux ne laissent rien à désirer aux propriétaires.

C'est la première fois qu'une semblable exposition est inaugurée au Sud et comme elle a lieu à une époque où les personnes qui viennent assister au carnaval affluent à la Nouvelle-Orléans, elle offre des avantages extraordinaires aux exposants de toutes les parties des Etats-Unis.

Les commissaires invoquent les encouragements et l'appui des citoyens du Sud; ils leur demandent d'en assurer le succès. Ils y convient les fabricants, les producteurs et les cultivateurs.

Les arrangements conclus permettront le transport facile des visiteurs et des articles.

Pour les détails, s'adresser à

SAMUEL MULLEN,
Surintendant général, au No. 80 de la rue du Camp, Nlle-Orléans. 2 oct—3 m—t. 1.21

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG,
Et Emporium de la mode pour le Sud
154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles également louées à raison de $1 par semaine, cet argent compté plus tard dans le prix d'achat quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal; tout le monde vous l'indiquera. 21fév—

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER,
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

12 déc—1an Nouvelle-Orléans

BOIS

DE Construction et de Charpente. Bois Bruts de toutes dimensions, de $8 à 14 piastres par mille pieds. Bois fin. Bois Blanchi de $12 50 à 22 50 par mille pieds, rendu.

NEVERS & HERY,
315, rue Julia, Nouveau Bassin.
MAISON FRANÇAISE.

10juil—1an

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.

21 fév—1an

L. C. ARNY,

A l'ancien établissement
Pour la mise en bouteille,
Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville,
(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)

OFFRE à vendre, en bouteille,
ALE, PORTER,
LAGER DE ST-LOUIS,
CIDRE & ALE AU GINGEMBRE,
VICHY, KISSINGEN et
CONGRESS WATERS.

Ale draught de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO—une spécialité.

Ale et Porter en barriques, pour les metteurs en bouteilles; ale, porter et cidre en baril, pour le draught; fournitures de metteurs en bouteille; outils, bouchons, fil d'archal, étiquette aux plus bas prix.

Bisulfite de Chaux de BONNABEL,

Au No. 37 de North Peter street
(entre les rues Douane et Bienville.)

LES planteurs, les sucriers et surtout les acheteurs de l'Ouest, le considèrent toujours comme ce qu'il y a de mieux pour la défécation du jus de canne. L'application en est plus facile que celle d'aucun autre agent. Le grain du sucre à la fabrication duquel il a servi est plus ferme, plus dur; il y a beaucoup moins de perte de poids et beaucoup moins de mélasse.

14 sept—2 m

Priviléges d'actions!

AUTOMNE DE 1875.

$25 à $1000 placées rapporteront probablement, dans les trente jours qui vont suivre, de 100 à 500 pour cent de bénéfice. L'année dernière, dans la même période, les priviléges ont rapporté de 500 à 1000 pour cent de profit, et l'année précédente, il a été gagné de $1000 à $2500 sur $100 placées. Notre rapport hebdomadaire, que nous envoyons gratis, donnent les détails complets ainsi que les prix de toutes les actions offertes au

NEW-YORK STOCK EXCHANGE.

ALEX. FROTHINGHAM & CO.,
Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N.-Y.

14 sept—

Fabrique du Sud.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.

Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane.—J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.

Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et à l'Ouest.

Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans.

Je signale le sujet à l'attention de la communauté. JOHN HANSEN.

29 aout—6mois. Au No 35 de la rue du Canal.

Lager de la Nouvelle-Orléans, CASPAR LUSSE,

Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres

ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne le vendent les autres marques, de la bière faite ici qui égale toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis. 18juin—6m

Taxes de desséchement.

TOUS les paiements de taxes de desséchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTROLE des mandats de desséchement. Un demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES B. GUTHRIE, agent,
Au No 122 de la rue Gravier

8mai—6m.

Vente pour écouler le stock.

Jos. B. Hubbard

Manufacture et entrepôt de

MEUBLES

AU COIN DES

Rues Remparts et Perdido,

1er DISTRICT.

Mr HUBBARD offre, entre autres avantages dont l'énumération serait trop longue---

Bois de lit Victoria, doubles, en noyer, à $30.

Beaux Meubles de chambres à coucher, en acajou, aux prix coûtants,

Armoires en noyer, portatives, à $15,

Jolis Meubles de chambres à coucher, en bois de rose imitation, aux prix coûtants,

Bureaux en noyer, à glaces, seulement $12,

Meubles de chambres à coucher, en noyer et en frêne massifs, aux prix coûtants et au-dessous des prix coûtants,

Chaises cottage en noyer, à $18 la douzaine,

Et tout le reste à aussi

Bon Marché.

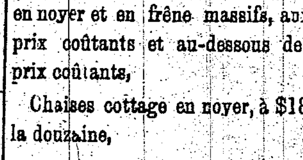

Ces meubles sont manufacturés en vue du commerce de clientèle et ce ne sont pas des articles d'encan; les matériaux en sont de la meilleure qualité et ne laissent rien à désirer sous le rapport du fini.

JOSEPH B. HUBBARD.

Au No 122, rue des Remparts.

Coin de la rue Perdido.

Meubles de salon, et tout espèce de tapisseries faits chez lui et se vendant à bon marché.

Meubles de salle à manger, différents genres à bas prix.

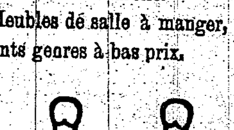

Plumes d'oies vivantes, matelas, matelas à ressorts, glaces, tables de fantaisie, pupitres, chaises de salon,

Meubles de bibliothèques et de bureaux,

Echelles doubles et porte-linge,

Tous les différents genres de meubles pour la campagne,

Venez en juger par vous-mêmes.

Le magasin est le plus convenable de la ville, on y est poli on est heureux de montrer les meubles qui se vendent à bas prix

Invariablement au comptant.

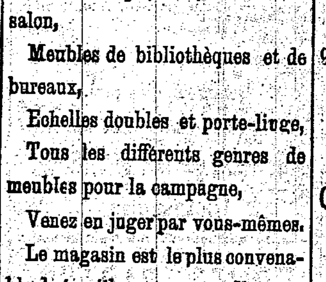

JOSEPH B. HUBBARD

Au No 122 rue des Remparts,

Côté Sud,

Coin Perdido.

LOTERIE.

OCCASION RARE.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

Le SAMEDI,

25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, à l'un des plus grands théâtre de la ville. Il sera accompagné d'un

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS.

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50

LISTE DES LOTS.

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à	$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 25 décembre 1875,

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans,

Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

1smai

L. GIROT,

Tailleur et Marchand de Linge fait.

AU No 11 DE LA RUE DU CAMP,

informe sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment de marchandises du meilleur goût et de première qualité.

Chacun est invité à venir faire son choix pour le printemps et l'été. On trouve tous les avantages dans l'établissement de M. GIROT: belle étoffe, coupe élégante et prix réduits pour du comptant. M. Girot lui-même coupe toute sa commande et garantit tout ce qu'il entreprend.

Son stock d'habillements confectionnés est aussi fort remarquable et il est offert à des prix au-dessous de ceux de tous les salons de la ville. 18 nov—1an

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des cas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne.—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 5 heures.

5mars—1an

Maison établie en 1855.

Dépôts des Moulins à coton Eagle

—ET—

Machines de toute sorte.

W. L. CUSHING.

NO. 61 DE LA RUE ST-CHARLES,

Coin Union.

LE plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte qu'il y ait au Sud se trouve prêt pour livraison immédiate au Dépôt de Machines de W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans. Comme M. Cushing est l'agent des plus grands et des plus recommandables fabricants de ce pays, toutes les Machines sortant de son magasin sont entièrement garanties sous tous les rapports. L'attention spéciale des Planteurs est appelée sur ce fait que le meilleur MOULIN A COTON qui existe et les meilleurs APPAREILS A SUCRE, les meilleures CHAUDIERES A SUCRE et les meilleures MACHINES A VAPEUR sont venues par cette maison. Son assortiment en ARBRES DE COUCHE, POULIES, COUSSINETS et MANCHONS d'arbre de Couche, est le plus grand qu'on puisse trouver aux Etats-Unis.

Les Marchands de la Campagne qui voudront agir comme agents de la maison recevront les commissions les plus libérales.

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNÉ.

La grande popularité des Moulins à Coton de l'Aigle est fondée sur le fait bien connu qu'ils sont les plus forts, les plus forts et les mieux construits de tous les Moulins à Coton connus. Ces Moulins tournent plus légèrement que ceux des Planteurs qui se servent de Manége à chevaux. Tous les nombreux Planteurs qui font usage du Moulin de l'Aigle, certifient que lorsque l'on coton est envoyé sur le marché, il obtient toujours le prix le plus élevé, parce qu'il produit un échantillon plus beau qu'aucun autre Moulin à Coton.

Plus de 17,000 de ces Moulins célèbres ont déjà été vendus par le consigné, qui en est l'agent depuis 21 ans; et pendant cette longue période, jamais un seul Moulin n'a été rejeté ou renvoyé, malgré le nombre immense qu'il en a été vendu.

Les Hérissons des Moulins à Coton de l'Aigle ont 12 pouces de diamètre, par conséquent 2 ou 3 pouces de plus que ceux de presque tous les autres moulins à coton; —en sorte qu'un Moulin de l'Aigle de 40 scies, par exemple, a un plus grand nombre de dents qu'un moulin de 50 scies des autres marques dont les scies n'ont que 10 ou même 9 pouces de diamètre, ce qui constitue un avantage immense quand il s'agit d'un plus grand moulin.

Les planteurs qui désirent un moulin recommandable, d'une réputation établie, peuvent acheter un Moulin à Coton de l'Aigle avec la certitude de ne pas faire un essai incertain, et ils auront un Moulin qui a été recommandé par les plus anciens et les meilleurs planteurs du pays comme le meilleur Moulin à Coton en usage. Le consignataire tient constamment un grand stock dans ses magasins de la Nouvelle-Orléans, toujours prêts à être expédiés sur demande.

Les planteurs qui doivent avoir soin d'indiquer s'ils veulent un Moulin avec la Grande Bande à main de fer ou à main gauche.

La Balle de Coton qui a reçu le grand prix à St-Louis et qui en a reçu tant de mille de dollars a un grand nombre de Foires d'Etat avait été égrenée dans un Moulin à Coton de l'Aigle.

PRIX:

Les prix ont été réduits seulement à 4 1/2 cents la scie.

Tous ordres doivent être adressés à:

W. L. CUSHING,
No 61, rue St-Charles, Nlle-Orléans.

NOUS VENDONS LES MEILLEURES PRESSES A COTON.

LES PRESSES A VIS ROTATIVES, BROOKS

ont été rendues pendant les cinq dernières années, et ont donné une satisfaction parfaite, opérant aisément avec deux ouvriers.

PRESSE PATENTÉE DE HART, A VIS, DE NEWELL PERFECTIONNÉE.

Cette presse est une grande amélioration sur la Presse à vis de Newell; elle fonctionne plus vite qu'aucune autre presse, et n'a pas d'égale comme presse à force animale.

Les planteurs désireux d'une bonne presse à coton, soit presse à main, soit presse à force animale, soit à vapeur, trouveront les presses ci-dessus les meilleures du marché et à des prix très bas. A vendre aussi la vieille et recommandable Vis de Newell, de toutes grandeurs, telle qu'elle a été perfectionnée par Steadman & Co.

A vendre à l'EAGLE COTTON GIN DEPOT par W. L. CUSHING,
No 61, rue St-Charles, Nlle-Orléans.

MOULINS A SUCRE

VICTOR

—ET—

Evaporateurs de

COOK,

Un grand assortiment de toutes grandeurs de moulins à sucre VICTOR et d'évaporateurs de COOK, ainsi que des moulins à sucre de NILES, et des CHAUDIERES à sucre en fer du Tennessee,

A vendre par

W. L. CUSHING,
No 61, rue St-Charles, Nlle-Orléans.

CHAUDIERES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

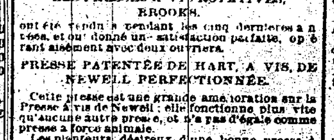

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur fer du Tennessee et ont donné la plus entière satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des chaudières à Sucre de toute autre fabrique. Toutes grandeurs à vendre par

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

"La Reine du Sud"

Moulins à Mais

—ET A—

FARINE

DE

STRAUB

Ces moulins célèbres sont bien supérieurs à tous les autres et sont vendus sous une entière garantie par

W. L. CUSHING,
No 61, rue St-Charles.

Machine à vapeur, portative, de AMES, plus de deux mille en usage.

Par la satisfaction constante que ces machines à vapeur donnent généralement, nous avons la satisfaction d'avoir atteint notre but.

DE DONNER LA MEILLEURE, LA PLUS FORTE ET LA PLUS PARFAITE MACHINE A VAPEUR QUI SOIT SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN.

Nous avons reçu et recevons constamment les témoignages les plus flatteurs de leur utilité, en considération de leur force, de leur simplicité et de l'excellente main-d'œuvre de leur construction et nous donnons les avantages qu'elles sont construites en ce que l'acheteur a réellement plus à bon marché. Toutes ces machines sont faites sur piédestal indépendant, en sorte qu'elles peuvent être placées comme machine stationnaire si cela convient mieux.

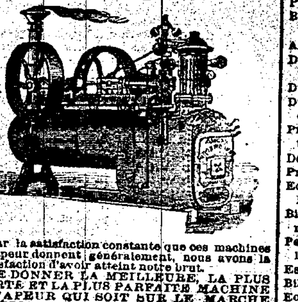

Je vends

La Machine à coudre

FLORENCE;

dont je suis le seul agent pour le Sud à une réduction immense sur les anciens prix.

W. L. CUSHING

61 rue St-Charles

lerrsept—

VENTES JUDICIAIRES.

La Compagnie d'Assurance de l'Union vs. C. M. Fogg.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 8,018.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, six de novembre 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Broad, Dorgenois et la Promenade Carondelet, désigné par la lettre A, d'après un croquis daté du 15 de novembre 1864, fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte en date du 15 janvier 1865 au rapport de O. Drouet, notaire public en cette ville. Le dit terrain est formé de la portion inférieure des terrains Nos 9, 10 et 11 qui font face à la rue Broad et mesure vingt-deux pieds six pouces de face à la rue Conti sur cent-deux pieds de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Francis Escarsenel, suivant acte au rapport de Charles Stringer, notaire public en cette ville, en date du 15 juillet 1872.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

6oct—6,31.

Annonces du Marshal des E. U.

Faillite de P. Victor Ducros, individuellement et comme membre de l'ancienne société d'agriculteurs P. V. & P. A. Ducros.—No 1492.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1875.

AVIS est donné qu'un ordre de faillite a été lancé par la Cour de District des Etats-Unis pour le district de la Louisiane contre la faillite de P. Victor Ducros, de l'habitation Pecan Grove, dans la paroisse Saint-Bernard, Etat de la Louisiane,—déclaré en faillite sur sa propre pétition; que le paiement de dettes quelconques et la livraison de propriétés quelconques appartenant à la faillite ou à son usage, et le transfert de propriétés par elle, sont prohibés par la loi; qu'une assemblée des créanciers de la faillite, à l'effet de prouver ses créances et choisir un ou plusieurs syndics de la faillite, aura lieu à une cour de faillite, le 20 octobre A. D. 1875, à 11 heures du matin, au No 1 de l'Assagade de la Bourse, Nouvelle-Orléans, devant D. Augustin, Enregistreur.

S. B. PACKARD,
Marshal des Etats-Unis.

5oct—et 20

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Les livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président,
EDGAR LARUE.

11 sept—1an

MR. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de fûts, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les réimprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.
No 21 rue Tchoupitoulas

JOS. DAVID,

127 Vieille Levée ou Decatur,
NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

REÇOIT des consignations de Sucre, Coton, Riz, et., etc.

Il a en main un assortiment général de Groceries, Vins, Liqueurs, etc., etc.

Avances libérales faites sur toutes consignations.

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies.
Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture" de M. W. L. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du No de la rue Baronne.
Stephen Krause, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roemer, propriétaire du magasin-sellerie du No 201 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Buhler, grocer, coin des rues Gen. Taylor et Nagsaau.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 300 rue du Camp.
A. J. Wicker, 112 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 409 rue Dryades.
Eugene Erath, propriétaire du Pelican Brewery, No 221 rue Villeré.
George Stonenagel, 188 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 10 rue Tchoupitoulas.
Jean Buratin, 96 rue Gaienne.
Capt. Jas. A. Syms, 342 rue St-Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 321 rue Magasins.
Mme K. Sielrandt, sage-femme, 224 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E. U.
O. T. Theisman, grocer, 264 rue des Magasins.
18 mars—1 an.

Aux personnes qui souffrent de rhumatismes

Le grand nombre de personnes qui souffrent de cet affreux mal m'engage à offrir au public mon "ANTI RHEUMATIC MIXTURE"—remède pour le rhumatisme—qui soulage instantanément et, la plupart, guérit.

J'ai guéri, depuis quinze ans, des milliers de personnes en Louisiane et à la Nlle-Orléans, grâce à l'emploi de ce remède merveilleux, et ce qu'il y a de surprenant, une seule bouteille a suffi pour obtenir le résultat. Le "MIXTURE" ne diffère que le rhumatisme, et après la première bouteille le malade n'a pas à recourir à l'une deuxième, et que le rhumatisme ne revient pas. C'est une preuve que le but que je me suis proposé en établissant mon remède est atteint. J'espère que les malades prendront de mon remède et viendront ajouter leurs noms à ceux des personnes qui ont été délivrées.

M. Jurgielewicz a en sa possession des centaines de certificats de guérison que lui ont fournis les personnes qu'il a traitées, et qu'il montrera à quiconque le désirera.

A vendre par

W. L. JURGIELEWICZ,
Pharmacien au coin des rues Magasins et Thalie, Nlle-Orléans.

LES SOURCES CHAUDES,

(WARM SPRINGS.)

Dans le comté Madison, partie Ouest de la Caroline du Nord.

Ces sources sont à quatre milles de la ligne du Tennessee, sur les bords de la rivière French Broad, au beau milieu des plus hautes montagnes de l'Est du fleuve Mississippi, dans un pays qu'on a surnommé, avec raison, la Suisse de l'Amérique.

L'HOTEL n'est inférieur à aucun de ceux des villes d'eau des Etats-Unis; ses eaux sont LIMPIDES, PUISSANTES, MINÉRALES et ÉLECTRIQUES, (température de 104 à 104 degrés Fahrenheit); elles égalisent la circulation, stimulent les organes de la sécrétion, et le plus souvent, opèrent une guérison radicale de la goutte chronique et aiguë, des rhumatismes, de la paralysie, de la dyspepsie, de la névralgie, de la syphilis secondaire, des affections néphrétiques et calculeuses, de la scrofule, des maladies de peau et des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

Il y a aussi, près des sources chaudes, une source froide dont la couleur de dépôt et la température se rapprochent beaucoup des eaux sulfureuses jaunes de la Virginie; l'odeur sulfureuse en est beaucoup plus forte. On s'y rend aisément, de toutes les villes du Sud, par les lignes de chemin de fer qui convergent dans le Tennessee oriental par la voie de la Mobile, de Montgomery, d'Atlanta, de Knoxville à Morristown, Tenn. Orient.

Les billets d'excursion ou pour tout le trajet se vendent dans toutes les villes du Sud, à raison de trois cents par mille.

PRIX DE LA PENSION:

$40 par mois, $12 50 par semaine et $2 par jour. Moitié prix pour les enfants au-dessous de 10 ans, au-dessous de 2 ans et les domestiques de couleur.

J. A. SAMPLE, directeur général.

Les personnes qui désireraient avoir les brochures et les circulaires sont priées de s'adresser au docteur ou aux pharmacies de la ville.

1nin—

RAPPORT SUR L'ETAT
—DU—

STATE NATIONAL BANK,

A LA NOUVELLE-ORLEANS,
ETAT DE LA LOUISIANE.

A la clôture des affaires du Vendredi, 1er octobre 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escompte		$1,169,486 90
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation		556,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		85,691 75
Dû par des agents (approuvés) de réserve		111,145 12
Dû par d'autres banques nationales		21,355 50
Dû par des banquiers et des banques d'Etat		79,078 95
Propriétés foncières, mobilier et installations		145,174 27
Dépenses courantes et taxes payées		19,643 73
Primes payées		55,600 00
Echanges pour le Clearing House	$162,422 29	
Billets d'autres banques nationales	3,159 00	
Petite monnaie (y compris les nickels)	1,300 06	
Espèces	32,232 36	
Billet legal tender	153,466 00	352,579 71
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis 5 pour cent des billets en circulation		25,000 00
Total		$2,571,756 02

PASSIF.

Capital payé		$550,000 00
Surplus		38,590 84
D'autres profits non partagés		35,890 82
Billets de banque nationale non-rachetés		500,000 00
Dividendes non payés		9,589 79
Dépôts individuels sujets à des chèques	$967,702 86	
Certificats de dépôts sujets à demande	2,000 00	
Chèques certifiés	32,013 01	
Chèques du caissier non payés	100 00	999,815 87
Dû à d'autres banques nationales		59,428 23
Dû à des banquiers et à des banques d'Etat		81,430 47
Total		$2,571,756 02

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la susdite banque, déclare solennellement que je crois le tableau qui précède exact.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 11 octobre 1875.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—témoins:
ALF. MOULTON,
W. T. BLAKEMORE,
SAM'L FRIEDLANDER. } Directeurs.

12oct—1f

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de départ.
Meubles.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau Passage de la Bourse et Bienville.—JEUDI, 14 octobre 1875, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues St-Philippe et Claiborne,

GROCERIES. Le fonds d'un magasin de groceries avec étagères et comptoirs.

Aussi—Les meubles meublant de la dite maison.

Conditions—Comptant. 12 oct—

PAR O. VALETON.

Tabac!! Tabac!!! Tabac!!

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, encanteur.—MERCREDI, 13 octobre, à 11 heures du matin, il sera vendu au magasin de MM. Warterbarth & Joseph rue des Magasins No. 45, endommagés à bord du steamship Cortes—

244 Caddies Tabac à chiquer, Mahogani 4s & claire 5s.

Conditions—Comptant 11 oct—

Banque des Citoyens de la Louisiane.

DEPARTEMENT DU CAPITAL AU

Nlle-Orléans, 10 septembre

A VENDRE:

Les propriétés ci-après décrites sont offertes en vente, aux bas prix suivants, aux conditions très avantageuses d'un quart comptant, le reste divisé dans une période de 10 ans une part seulement à 6 pour cent d'intérêt—savoir:

La maison en briques et à trois étages, No 26 de la rue Bourgogne, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, 2e district. | $2,400
La No 203 de la rue Bourgogne, touchant à la susdite propriété. | 2,000
La maison basse, ..., entre Toulouse ... Dumaine, près Royale. | 2,750
La maison en briques, à trois étages, ayant une grande cour, No 52 de la rue de Chartres ... | 2,600
La maison en briques et à trois étages, ... rue Marigny ... | 1,800
La maison et magasin en briques, à étage, ... Chartres ... | 5,000
La grande propriété ..., entre les rues St-Louis et Toulouse, 2e district. | 17,000
Le magasin en briques, à trois étages, No 52 ... Tchoupitoulas ... New Market, 1er district. | 1,800
La "Fonderie Armstrong," bien connue, dans le 1er district, au coin des rues Nlle-Levée et Erato. | 15,000
Deux bons terrains, touchant à Bell & Monge, 1er district, au coin des rues Gravier et Front. | 6,000
L'agréable maison à étage, 2e district, No ... du Chemin du Bayou, près occupé par J. L. Selery. | 6,000
La très bonne maison basse, 2e district, No ... de la rue des Français en face de la "Place Washington" et occupée par Mr C. Kilshaw, avec un grand terrain. | 5,800
La bâtisse en briques, rue de Chartres, 2e district, connue sous le nom de "boulangerie Beeby". | 10,000
Le magasin en briques et à trois étages, au coin de la rue Front et de Withers Alley, 1er district, près de la "Fonderie Armstrong". | 1,800
Le magasin en briques et à trois étages, au coin des rues Front et Erato, 1er district, avec le terrain adjacent qui a 20 pieds de face à la rue Erato. | 2,000
La propriété rue ..., 1er district, entre les rues St Paul et St-Pierre, 25 pieds de face sur 120 pieds de profondeur. | 600
Cinq terrains dans le 1e district, ayant chacun 30 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur 85 pieds 10 pouces de profondeur, entre les rues Toledano et Pleasant. | 1,750
Un terrain dans l'Ilet A 17, 1er district, ayant 24 pieds 9 1/2 de face aux rues Delord et Water, sur 152 pieds 4 pouces, entre les rues Julia et Notre Dame. | 500 00
Cette spacieuse propriété de prix située à l'angle des rues Camp et Poeyfarre, 1er district, en face de la Place Lafayette connue sous le nom de "Ferrance House", avec le terrain adjacent | 30,000 00

Beaucoup de ces propriétés viennent d'être réparées, elles donnent toutes de bons loyers.

Pour plus de détails, s'adresser à

LA BANQUE DES CITOYENS,
Au coin des rues Royale et Douane.

10 sept—1m—3 f par sem.

Le grand Remède anglais.

Le baume de Syricum et les pilules toniques.

LA FAIBLESSE DES NERFS.

Quelque obscure que soit la cause qui contribue, qui rend si commune la faiblesse les nerfs—maladie dont presque la moitié de la population adulte a été affectée, qui se répète de jour en jour et d'année en année la triste certitude que les affections nerveuses, depuis la névralgie la plus légère, jusqu'à

L'abattement, l'épilepsie ou les crises.

augmentent avec une rapidité effrayante.

Il n'y a pas de remède qui triomphe aussi vite de l'épilepsie ou des crises que le baume de Syricum et les pilules toniques.

Les maladies des reins

et d'autres maladies cèdent au baume de Syricum et aux pilules toniques.

Si les parties aqueuses de notre nourriture restent dans le corps, il en résulte de graves effets. Les urines ne peuvent donner une idée des souffrances de ceux qui sont atteints de maladies des reins; la vessie, l'inflammation de la vessie et des organes urinaires ..., les conséquences du séjour de l'eau dans le corps.

L'ivrognerie.

Le baume de syricum et les pilules toniques sont les seuls remèdes connus dont l'expérience a démontré l'efficacité pour les personnes qui ont abusé des liqueurs alcooliques. Ils détruisent entièrement le penchant à l'ivrognerie et rendent les forces aux victimes de l'intempérance. Un seul essai le prouvera.

L'opium.

L'usage de cette drogue si pernicieuse, comme stimulant, par les hommes et par les femmes—drogue qui anéantit les organes de la digestion, bouleverse le système nerveux et abrutit l'être intelligent, a fait du

Baume de syricum et des pilules toniques

un véritable trésor, car ils détruisent le désir, ils rétablissent les forces de ceux qui en ont abusé à prix de l'opium en grande quantité et pendant des années.

En vente chez les pharmaciens.
Agents pour la vente en gros:
E. MONTEUSE & CO., Nouvelle-Orléans, La.
COLLINS FRERES, St Louis, Mo.
JOHN B. PARK & CO., Cincinnati, Ohio.
Demandez le livre du Dr. G. EDGAR LOTTROPS, Boston, Mass. 1juil—1an.

Société de secours de 1875.

APPEL AU PEUPLE

En faveur des personnes sans emploi.

VU le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nlle-Orléans, à cause du déplorable état des affaires, la suspension des travaux publics et l'absence de manufactures; vu la morte saison et l'augmentation alarmante de la misère au milieu de nous—le comité demande, au nom des malheureux, des secours en vivres et en argent, secours qui lui permettront d'accomplir la mission pour laquelle la Société a été créée.

Les fermiers de l'Etat sont priés de faire savoir le nombre de travailleurs et de travailleuses qu'il leur faut.

Adresser l'argent à un des membres du comité et les provisions au No 55 de la rue du Camp.

W. J. BEHAN, 14 Nlle-Levée.
R. M. MONTGOMERY, 57 Camp.
P. S. WILTZ, 21 Perdido.
W. A. BELL, 18 Union.
J. M. PUTNAM, 6 Carondelet.
C. E. GIRARDEY, 31 Camp.
JNO. I. ADAMS, 7 rue Peters.
W. H. HARRIS, 6 Camp.
S. M. WIGGINS, 5 Camp.
THOS. A. ADAMS, Président.
JOHNSON ARMSTRONG, Vice-Président.
T. C. POTTS, Secrétaire.

1nin—

Bureau de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1874.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Conformément à nos statuts organiques, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint, résumant les opérations de notre société pendant l'année écoulée:

Depuis le 1er décembre 1873, le nombre des personnes qui sont venues se faire inscrire sur nos livres, pour solliciter de l'emploi a été de:

Hommes.......... 236
Femmes.......... 52—soit 288

Pendant cette période, le bureau a réussi à placer tant en ville qu'à la campagne:

Hommes.......... 135
Femmes.......... 56—soit 191.

Divers malades qui se sont adressés à nous ont nécessité la délivrance de 35 bons. Les docteurs Landry, Hava et de Bahnsel, ainsi que messieurs Jas. et Cusachs, pharmaciens, ont, comme par le passé et gratuitement, fait les visites et fourni les médicaments nécessaires au soulagement de ces malades. Le docteur Hava, interprète de la société entière offre à ces messieurs ses sincères remerciements.

Notre cours d'anglais gratuit a marché régulièrement 2 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 15 à 20 individus.

Le nombre des nouveaux inscrits pendant cette période a été de 140.

Recettes.

En caisse le 12 décembre 1873	$ 177 65	
Reçu en 12 mois (bal et cotisations)	2,857 75	$3,034

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droits à 247 logements et 494 repas	$ 159 40	
Secours en argent à divers nécessiteux	62 10	
Aux inondés de la Louisiane	50 00	
Cours d'anglais, 12 mois à $15	180 00	
Location du bureau, employé	1,112 55	
Annonces, imprimés	76 55	1,651 60
En caisse aujourd'hui, 12 décembre 1874		1,382 60

T. R. MONDIEGT, Secrétaire.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Bréau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
P. F. BÉREAU, à la Passe-Christiane.
A. NEVEU, Vermillonville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).
A. RIOULFI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Baie St-Louis, (Miss)

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de postes.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Meubles, &c., pour le compte de qui il appartiendra.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, No 46 Passage de la Bourse—MERCREDI, 13 octobre à 11 heures du matin il sera vendu au No 31 de la rue Carondelet, entre les rues Commune et Gravier, pour le compte de qui il appartiendra—

Un lot de meubles, &c., &c., saisis du dernier locendie.

Conditions—Comptant 11 oct—

VENTE TRIMESTRIELLE.
(de Joe Auguste.)
De gages non-retirés.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, No 46 Passage de la Bourse—JEUDI, 14 septembre 1875 ... il sera vendu au bureau ... les objets ... [illegible]

Conditions—Comptant.

PAR D. K. MURPHY & SON.

[illegible]

Whisky, Brandy, Genièvre, Esprit ... Cologne, sauvés du naufrage du steamer "Indiana".

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 3 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendraient à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane, Mississippi, Nord de la Floride, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

Auclair, Louis—Aurina, Paul Lucien—Avoie, Dominique—Aubel, Vve, née Philippine Cojoet—Bache, Ier, Claude—Baptandier, Jean—Barbot, Alexis—Barret, les enfants de Jean—Baron, Mme Vve—Bertrand, Hubert—Bonnefon, Marie Barbe—Bonhomme, Jules Stanislas—Bordenave, Paul—Bouquey, Baptiste—Cazeaux, Theodore—Chavanne, Antoine—Cassagne, Mathilde—Carol, Justin—Corne, François—Chauvel, André—Coulon, Marie—Couloux, Jean—Courtois, Mr Couvère, Mr—Contejean, Pierre, Henri—Cusey, Louis Frédéric—Dauhé, Mlle Louise—Daniel, Louis—Decker, Henri—Durand, Jean-Victor—Dulong, Jean—Dupuy, Mme—Fabre, Albert—George—Fabre, Pierre—Fourtané, Georges—les époux—Gardon, Louise—Garlier, Georges—Alphonse—Gregory, Joseph—Guillot, les époux—Gros, Pierre—Gugnot, Pauline—Henri—Tinée, Gaston Rene—Hervé, Alphonse—Hemain, François—Jacquet, Pierre—Jullien—Lacroix, Georges—Klein, Frederic—Kolber, Jean—Lafarge, Victor ou Jules—Lamothe, Joseph—La Roche, Marie—Laplace, Pierre—Larroque, Marie, Adolphe—Laroche, Charles—Lasalle, Jean—Lateulière, Jean—Leroux, Marie Joseph—Le Bonne, Vincent—Lebrun, Léopold—Leduc, Philippe—Le Landais, Henri—Lepoup, Joseph—Lespinasse, Jean—Lévêque, Jean Baptiste—Lilou Pierre, Jean—Lucas, Stanislas—Malot, Louis—Marotte, Noel—Marotte, Mellas—Martin, Joseph—Martin, François—Martin, Simon—Martin, Hubert—Moquet, Mme Victor—Mouhe, Mlle—Nassoy, Louis—Neveu, Jean Jules—Olivier, Wm—Paul, Auguste—Peyronnet, Albert—Pisseau, Honoré—Rance, Dominique—Philibert, Sylvain Jean—Poisson, Jean—Pronquet, Dominique—Porte, Jean Pierre—Poulin, Mlle—Quéreux, Marie—Raimond, Pierre—Raymond, Louis—Rifas, Marie—Rheaudeau, Antoine—Rezzon, Louis—Robert, Pierre—Roche, Pierre Joseph—Ronselant, Bernard—Ricard, Auguste—de Stenthon, Wm ou F. Meyer—Saint, Pierre—Lopez Mme—Taillard, Jean—Tavernier, Mme Vve née Verdier—Talbot, Jacques—Tatin, Marie—Ternier, Baptiste—Treal, Maurice—Truchon—Alphonse—Tujague, Mme, Vve née Vignes—Valette, Louis, Ambroise—Vaucourt, Louis.

Ce 19 août 1875.

Le Consul de France gérant,
VICOMTE PAUL D'ABZAC

19 août—1mois

LA LOI NOUVELLE SUR LES IMPOTS

Voici le texte de la nouvelle loi adoptée par le Congrès sur les impôts, avec les amendements qui y ont été introduits par la Chambre.

Article 1er.—A partir de la promulgation de la présente loi, il sera perçu sur les spiritueux distillés à l'avenir dans les Etats-Unis une taxe de quatre-vingt-dix cents par gallon contenant 50 degrés d'alcool, ou par gallon ordinaire si la liqueur contient moins de 50 degrés.

Cette taxe sera payée par le distillateur, le propriétaire ou le détenteur des spiritueux avant leur enlèvement de l'entrepôt attaché à chaque distillerie.

La partie de l'article 3,251 des *Revised Statutes* des Etats-Unis qui ne s'accorde pas avec la présente disposition est abrogée.

Article 2.—L'article 3,368 des *Revised Statutes* est modifié ainsi qu'il suit: rayer les mots "vingt cents la livre" et les remplacer par les mots "vingt-quatre cents la livre." En même temps, l'article 3,394 des *Revised Statutes* est amendé par la substitution du mot "six" au mot "cinq" partout où il se trouve et par la substitution du mot "soixante-quinze" au mot "soixante."

N. B.—Cette disposition fixe à 24 cents la livre l'impôt sur le tabac, à $6 par mille la taxe sur les cigares et $2.75 par mille la taxe sur les cigarettes.

Toutefois l'accroissement d'impôt stipulé par le présent article ne s'appliquera pas au tabac, aux cigares ou aux cigarettes sur lesquelles la taxe fixée par la loi existante aura été payée au moment de la promulgation de la présente loi.

ARTICLE 3.—Il sera perçu sur les mélasses, les mélasses concentrées, les déchets de sucrerie, les sirops de jus de canne, les melados et les sucres classés d'après l'étalon hollandais de couleur, à leur importation des pays étrangers, un droit additionnel égal à vingt-cinq pour cent des droits qui sont maintenant imposés par l'article 2,504 des *Revised Statutes* sur les différentes classes d'articles désignés ci-dessus.

Le melado concentré ou *concrete* sera à l'avenir classé comme sucre et paiera les droits suivant l'étalon hollandais de couleur; et le melado sera défini comme un article obtenu pendant la fabrication du sucre, c'est-à-dire du jus de canne cuit jusqu'au point de devenir du sucre, mais contenant tout le sucre et toute la mélasse produits par l'ébullition, sans avoir été l'objet d'aucune clarification.

Tout produit de la canne à sucre importé dans des sacs, des nattes, des paniers et non dans des caisses ou barils sera considéré comme sucre et taxé en conséquence.

Il est prescrit en outre que le *drawback* sur le sucre raffiné destiné à l'exportation qui est autorisé par l'article 3,019 des *Revised Statutes*, sera diminué d'un pour cent seulement. Le montant de cette réduction sera retenu par les Etats-Unis.

Article 4.—Est abrogée la partie de l'article 2,503 des *Revised Statutes* qui porte que quatre-vingt-dix pour cent seulement des divers droits imposés sur certains articles d'importation par l'article 2,504 seront perçus. Les divers droits établis par le dit article, 2,504 seront perçus sans réduction des dix pour cent dont il est parlé dans l'article 2,503.

ARTICLE 5.—L'accroissement de droits décrété par la présente loi ne s'appliquera à aucune marchandise embarquée sur des navires et se trouvant en route pour les Etats-Unis à la date du 10 février 1875; il ne s'appliquera pas non plus aux marchandises en dépôt dans les entrepôts et les magasins publics à la date de l'adoption de cette loi.

ARTICLE 6.—Aucun des articles de la loi du 8 février 1875 ne sera interprété de manière à imposer un droit sur les étamines à bluter admises précédemment en franchise ou à exiger l'emploi de timbres mobiles sur les livrets de caisses d'épargne lors de l'enregistrement des sommes versées.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

Les meilleurs chapeaux de soie, les plus élégants et les meilleurs marchés s'achètent aux deux magasins du Robt. E. Lee: l'un à l'angle des rues Canal et Bourbon, et l'autre à l'angle des rues Royale et St-Louis.